

Placoplatre – Fort de Vaujours

Compte rendu de l'atelier impacts environnementaux et sanitaires du 5 décembre 2018 à Villeparisis

Destinataires :

Participants à la
concertation

Auteurs :

Res publica

Date :

05/12/2018

cr181205_atelier_impacts_sanitaires_et_enviro
nnementaux_verbatim.docx

*Ce document présente les verbatims de l'atelier « impacts environnementaux et
sanitaires » sur le projet de carrière de gypse sur le site du Fort de Vaujours, qui
s'est tenu à Villeparisis le 5 décembre 2018*

1. LE CONTEXTE DE LA REUNION

L'atelier « impacts environnementaux et sanitaires » sur le projet de carrière au Fort de Vaujours s'est tenu dans le cadre d'une concertation lancée à la demande du maître d'ouvrage, **Placoplatre**. Le maître d'ouvrage a saisi de façon volontaire la CNDP qui a nommé deux garants pour accompagner la concertation. L'atelier « impacts environnementaux et sanitaires » constituait la quatrième rencontre publique de cette concertation, après deux réunions publiques qui se sont tenues les 7 et 26 novembre et un atelier « radiologie » qui s'est tenu le 3 décembre.

L'atelier s'est déroulé le mercredi 5 décembre 2018 à la salle des mariages de la Mairie de Villeparisis. Il a commencé à 19h et s'est terminé à 22h. Il a réuni environ 45 participants. Les débats étaient animés par **Sophie GUILLAIN**, du cabinet Res publica.

Hervé TOUGUET, Maire de Villeparisis, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, a accueilli les participants.

Etaient installés en tribune :

Les garants de la Commission National du Débat Public :

- **Dominique SIMON**, garante de la CNDP ;
- **Laurent PAVARD**, garant de la CNDP.

La maîtrise d'ouvrage, représentée par :

- **Jean-Luc MARCHAND**, Directeur industriel et des carrières de Placoplatre ;
- **Gilles BOUCHET**, Responsable du développement des carrières Placoplatre.

L'Agence Régionale de santé, représentée par :

- **Docteur Nathalie BÉRENGER**, Agence Régionale de la Santé de la Seine-et-Marne (ARS UD 77) ;
- **Docteur Aurélie THOUET**, Agence Régionale de la Santé de Seine-Saint-Denis (ARS UD 93).

Etaient présents dans la salle :

Le CEA :

- **Jean-Michel CHAPUT**, Directeur adjoint à la Direction des Applications Militaires ;
- **Laurent BOURGOIS**, Chef de projet surveillance environnementale.

Les services de l'Etat :

- **Vincent BOGARD**, Autorité de sureté nucléaire (ASN) ;

- **Guillaume BAILLY**, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie de la Seine et Marne (DRIEE UD 77) ;
- **Florent TESSIER**, DRIEE UD 77.

Les bureaux de conseil et bureau d'études :

- **Michel GREUZAT**, Cabinet Greuzat en charge du montage de la demande d'autorisation environnementale (DDAE) ;
- **Jean-Pierre DEGRANGES**, RP-Consult, expert indépendant en radiologie ;
- **Eric FLAMAND**, BKI Consulting.

2. INTRODUCTION

Sophie GUILLAIN « On vous propose de commencer pile à l'heure. On va essayer dans les deux heures et demi qu'on a, c'est-à-dire jusqu'à 21h30, de tenir aujourd'hui ce qu'il nous reste de sujets à approfondir. C'est l'objet de ces ateliers d'approfondissement. Moi je représente le cabinet Res Publica, mon rôle dans le cadre des ateliers de concertation, c'est vraiment d'animer les débats, pour que tout le monde puisse s'exprimer et obtenir des réponses. Voilà, je travaille pour Placoplatre qui ce soir est représenté, comme depuis le début de la concertation, par ses directeurs, vous les connaissez mais ils se représenteront tout à l'heure. Le débat est placé aussi sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, pour ceux qui n'ont pas participé à des réunions préalablement. Ce sont des personnalités indépendantes qui sont nommées par une Commission Nationale indépendante et dont le rôle est d'accompagner les débats pour justement s'assurer que tout se passe dans des conditions loyales, équitables, et qu'on puisse sortir de ces débats avec vraiment une grande visibilité et une grande compréhension de quels sont les principaux enjeux et les principaux accords, pour que le maître d'ouvrage puisse à la sortie de la concertation, lui-même, prendre des décisions. Donc justement on va commencer avec, je vais laisser la parole à Monsieur le Maire, vous présentez rapidement une synthèse du projet, pour ceux qui n'ont pas participé aux autres réunions. On va pour vous et pour la logique d'enchaînement, rappeler ce que c'est que ce projet et puis pour nous, pour aujourd'hui notre objectif est d'approfondir la question des impacts environnementaux et sanitaires d'une part de l'uranium et ensuite d'aborder tous les autres impacts, sur la faune, sur la flore, les impacts du chantier : les impacts qui ne sont pas que ceux liés à l'uranium puisque c'est une problématique qu'on a déjà approfondi lors de la réunion de lundi dernier. Donc on reviendra sur les impacts de l'uranium et ensuite on approfondira les autres, en évoquant aussi, assez largement, tout ce qui est prévu comme mesures d'accompagnement, de surveillance et de suivi, pour ces différents impacts. Donc on va avoir deux grands temps de débats, autour de ce qu'on vu sur l'uranium et autour de ce qu'on aura présenté sur les impacts environnementaux. Donc je le dis en général dans ce genre de réunion, mais comme je l'ai expliqué à certains, ce sont les autorités au-delà du maître d'ouvrage qui instruisent le dossier de la demande d'autorisation d'exploiter et qui sont aussi là pour écouter un certain nombre d'études ou d'analyses qui sont faites sur le site. La CNDP, ce sont donc Madame Simon et Monsieur Pavard, qui sont là-bas, pour pouvoir tous vous regarder. Les autres intervenants à qui je donnerai la parole : Monsieur Chaput, Monsieur Bourgois du CEA. Alors on attend, elle va nous rejoindre, l'ARS, puisqu'aujourd'hui c'est au cœur de nos débats, représentée par Madame Bérenger que vous avez déjà croisé pour certains, si avez participé à la réunion qui avait eu lieu ici à Villeparisis, il y a quelques semaines. Juste quand même, pour que les débats puissent reprendre d'autres sujets, d'autres enjeux mais aussi pour qu'on soit bien sur notre sujet du jour, on a déjà eu des réunions donc notre objectif c'est d'aller creuser un maximum de choses, alors je ne dis pas nouvelles mais sur lesquelles on peut commencer à trouver peut-être des issues, des questionnements ou des propositions, pour la réunion de synthèse. Donc si vous, vous avez des idées pour que ça soit un bon débat aujourd'hui, et bien ça serait pas mal pour faire un pas vers l'avenir. Je dis ça, ça ne veut pas dire qu'il faut trouver forcément une solution ou de faire des propositions si vous ne voulez pas en faire. »

Hervé TOUGUET « Oui bonjour écoutez, je suis content d'accueillir cette concertation à Villeparisis. J'avais souhaité effectivement qu'il y ait une information sur Villeparisis mais pas sur le site de Vaujours. A Villeparisis on est aux premières loges et je crois qu'il faut qu'on dispose, et j'avais déjà assisté à la première réunion publique, l'intérêt de ces réunions c'est qu'effectivement on arrive à bien gérer ces discussions du côté passionnel comme vous l'avez dit, ce n'est pas l'objet aujourd'hui mais c'est d'apporter le plus d'éléments possibles pour les habitants sur ce site. Le degré, le risque de toxicité puisqu'on utilise des mots qui interpellent et effectivement on n'est pas tous très à l'aise avec ces mots-là. D'où l'intérêt des scientifiques que je remercie d'ailleurs de vulgariser leurs informations, puisque c'est vrai qu'on est sur des sujets techniques et on peut avoir du mal à expliquer, pas simplement d'expliquer de manière simple, parce que simple vous savez l'être mais de façon intelligible à des gens comme moi, je représente la population et on se pose les mêmes questions : est-ce que c'est dangereux ? dans quelle mesure c'est dangereux ? C'est toutes ces questions qu'on se pose et j'ai eu déjà des avances de réponses mais qui sont restées un peu frustrées lundi à Courtry moi aussi, puisque la réunion s'est terminée avant et n'a pas permis de poursuivre la discussion qui s'était engagée, et n'a pas permis de répondre aux questions de la personne de la CRIIRAD. On a eu un certain nombre d'éléments auxquels les scientifiques répondent. Je suis assez preneur encore une fois d'informations objectives, le Fort de Vaujours est là, il y a du gypse en dessous, il y a Placoplatre qui veut travailler, il y a un risque sanitaire potentiel. Laisser les choses en place n'est pas forcément la meilleure solution possible. Voilà. Merci. »

3. PRESENTATIONS ET DEBAT : PREMIERE PARTIE

Jean-Luc MARCHAND présente une synthèse du projet et des éléments sur les impacts environnementaux et sanitaires de l'uranium.

Le support de la présentation est consultable sur le site du projet : www.fort-de-vaujours.fr

La présentation dure environ 15 minutes.

Sophie GUILLAIN « Oui, les garants ont souhaité que le CEA ait l'occasion de revenir sur l'intervention de la CRIIRAD, puisque la réunion de Courtry s'est arrêtée un peu prématurément. »

Jean-Michel CHAPUT « Oui je voudrais simplement revenir sur l'intervention de Monsieur Chareyron puisque nous n'avons pas eu le temps d'y répondre lors de la réunion de lundi à Courtry. Vous trouverez sur le site de la concertation mon intervention. »

Jean-Michel CHAPUT présente les observations du CEA relatives à l'intervention de la CRIIRAD.

Le support de la présentation est consultable sur le site du projet : www.fort-de-vaujours.fr

La présentation dure environ 15 minutes.

Nathalie BÉRENGER présente des éléments sur l'impact sanitaire du projet selon l'ARS.

Le support de la présentation est consultable sur le site du projet : www.fort-de-vaujours.fr

La présentation dure environ 30 minutes.

Nathalie BÉRENGER « Bonsoir, excusez-moi du retard, je suis médecin à l'ARS à la délégation départementale de Seine-et-Marne. Et je suis accompagnée par Madame Thouet. »

Aurélien THOUET « Bonsoir, Aurélien Thouet, de l'ARS 93, responsable du département veille et sécurité sanitaires. »

Nathalie BÉRENGER « Alors je ne vais pas dire tout ce qui est sur le diaporama pour des raisons de temps et je ne savais pas combien de temps on aurait. Donc je pense que je vais essayer de laisser les diapositives parce qu'elles contiennent un certain nombre d'informations qui pourraient vous être utile. Pour préparer ce diaporama j'ai fait le choix de me référer, donc on ne peut pas dire que... En tous les cas j'ai fait en sorte d'ajouter un certain nombre d'informations, avec toute une liste des sites auxquels je me référerai. J'ai souhaité vous présenter des documents qui seraient accessibles par l'ensemble du public, pour qu'il ne puisse pas y avoir de discussions qui ne puissent pas être relevées par l'ensemble des personnes qui sont dans la salle. Voilà, donc il y a une première partie, moi j'ai assisté aux deux premières réunions, alors je sais que vous avez déjà entendu beaucoup de choses autour de la radioactivité et de l'uranium donc je ne vais pas parler vite mais je passerai rapidement sur les diapositives et je répondrai ensuite à vos questions. Il y a une deuxième partie sur la question des chiffres qui a posé beaucoup de question sur les cas de cancers éventuels. Donc très vite vous allez comprendre la radioactivité, on est d'accord c'est un atome qui a un excès d'énergie et qui ne peut pas rester dans cet état instable et qui va retourner à cet état d'énergie stable en émettant des rayonnements de nature variables en fonction de l'atome, c'est un phénomène naturel. Mais on peut aussi fabriquer des atomes de manière artificielle. Dans le cas de Vaujours on est sur de l'uranium naturel et des parties en uranium appauvri, c'est-à-dire, on vous l'a bien expliqué je crois, des parties avec un peu moins d'uranium 235 que d'uranium naturel. Alors ce qui est très important à comprendre, c'est que la radioactivité ce n'est pas un phénomène physique mais c'est un phénomène physique avec des effets qui vont dépendre de la dose, du type de rayonnement, de la façon dont je vais être exposé à ces rayonnements. Et aussi de l'organe ou du tissu qui est atteint. Donc quand on raisonne sur une exposition à la radioactivité on est obligés de raisonner sur l'ensemble de ces paramètres. Et c'est un phénomène complexe, de la même façon que le calcul de doses c'est un phénomène complexe. Donc tout phénomène complexe, et là je m'arrête deux minutes, est difficile à expliquer. Il faut être simple sans être simpliste et on voit aussi que dans les différentes choses sur Internet, beaucoup de raccourcis. Comme c'est complexe et difficile à expliquer je vais passer très vite du début à la fin, au début du raisonnement en passant sur les étapes intermédiaires, et en étudiant en particulier les paramètres sur lesquels j'ai étudié et qui vont tout changer, sur les conclusions et sur l'interprétation. Donc ce n'est pas qu'on cache des choses mais c'est qu'il s'agit de choses complexes dont certains parlent parfois de façon un peu hâtive quant aux conclusions qu'on peut en tirer, en particulier sur les études épidémiologiques ou chez l'animal. Je crois que c'est important de le dire dans un climat où légitimement les gens sont inquiets. Mais on parle d'études sur lesquelles il y a des nuances, qui sont parfois très difficiles à expliciter et à faire passer. Donc je continue et je ferme la parenthèse. Donc, et ça cela va être un événement important, quand on mesure un risque il faut évaluer une dose. Donc il y a toute une discussion dans les autres réunions autour de la mesure de la dose, sur la façon dont je faisais les mesures et sur le rayonnement, c'est lié au phénomène physique. Donc je vous ai mis les définitions que vous allez retrouver dans les rapports pour que vous puissiez les comprendre. On va vous parler de becquerels de désintégration par secondes, cette unité a un très gros inconvénient c'est que très vite on est dans des chiffres très gros. Et donc on a l'impression qu'il y en a beaucoup, 1000 becquerels, on a l'impression que c'est énorme. C'est normal pour vous, 1000 c'est un grand nombre. Mais 1000 becquerels ce n'est rien du tout en termes de radioactivité, c'est 1000 désintégrations par seconde. Pour vous donner un ordre de grandeur, en médecine

nucléaire on injecte des doses de 400 000 becquerels et on se balade au milieu des patients sans être protégés. Cela veut dire que cette unité, elle a pour inconvénient de très vite nous faire travailler dans des très grands nombres. Ça aussi c'est un élément très important dans la représentation qu'on a des chiffres. Et on évalue l'effet des rayonnements en sieverts. C'est ça que vous allez retrouver dans les rapports de l'IRSN ou de la CRIIRAD.

Alors les effets sur la santé, très rapidement. Je veux différencier les effets à fortes doses, les accidents, un effet qu'on connaît bien, directement proportionnel à la dose, j'ai reçu donc je sais que je vais avoir tel effet. L'effet est immédiat, dans les quelques semaines qui suivent. Cela est admis. Là nous on discute dans les faibles doses. On est dans les ordres de grandeurs que l'on appelle des faibles doses. Les faibles doses, ce sont des doses où on n'a pas d'effets immédiats sur la santé, cela on en est certain. Mais on peut observer une augmentation du risque de cancer à long terme. Et je dis bien « on peut observer une augmentation des risques de cancer à long terme ». Ce qui veut dire qu'il n'y a pas obligatoirement une augmentation des cancers à long terme. C'est une augmentation plus ou moins importante du risque à long terme. Voilà, et ces cancers ne sont pas différenciables actuellement de façon... après il y a des études qui tentent éventuellement de donner des marqueurs pour ces cancers qu'on dit radio-induits. En particulier quand les gens ont reçu de relativement fortes doses initialement et vont ensuite être suivis. On peut passer à la slide suivante. Donc cette diapositive vous pourrez la lire. On vous y donne des ordres de grandeurs en millisieverts, dans cette unité de mesure de la dose efficace et de la dose équivalente, que j'ai évoqué tout à l'heure. On peut passer.

Un élément important, nous sommes exposés en permanence à de la radioactivité. Ce n'est pas un phénomène absent de notre environnement. De l'uranium, il y en a partout, ce n'est pas un métal qui n'existe pas normalement. C'est important parce qu'il y a un niveau d'exposition à la radioactivité qui est incompressible, en dessous duquel quoi qu'on veuille faire, on ne pourra pas descendre puisque ce sont des phénomènes naturels.

Alors si cela vous intéresse, je sais que l'IRSN a été un peu malmené mais en tous les cas un certain nombre d'informations qu'ils produisent me semblent très pertinentes. L'IRSN on a travaillé avec, moi c'était mon référent quand j'avais un problème de doses, j'appelais mon référent et je croyais ce qu'il me disait. C'est quand même leur métier.

Donc il y a un petit outil qui vous permet de calculer l'exposition, un ordre de grandeur, des doses à laquelle vous êtes exposé dans votre vie de tous les jours, en fonction de vos habitudes, de votre lieu de vie, si on vit en Bretagne, le radio c'est bien connu dans les zones granitiques. Quand vous passez un scanner vous recevez 0,015 mSv. Un vol Paris-New York, c'est 0,032 mSv. Tchernobyl, on en parle puisque cela revient régulièrement, dans les zones les plus touchées en 1987, après faut voir les chiffres, moi je crois les experts qui ont fait des relevés, au début on était à 1 mSv. Actuellement les zones sont de 0,01 mSv pour les zones le plus exposées. »

Sophie GUILLAIN « Madame Béranger vous nous apportez énormément d'informations qu'on va mettre en ligne. »

Nathalie BÉRENGER « Oui alors je m'arrête sur celle-là, après je passerai rapidement. A ce jour, il n'y a pas de risque démontré de façon formelle dans des études à grandes échelles. Il n'y a actuellement aucun effet sur la santé démontré pour des doses inférieures à 100 mSv. Il y a des programmes qui ont été engagés sur des grandes, des grosses tailles de population, pour documenter de façon plus fine ce risque des faibles doses. Donc on est bien clairs, j'ai dit qu'il n'y a pas de risque démontré, ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque, mais ce qui signifie que s'il y a un risque il va être très compliqué à mettre en évidence puisque vraisemblablement très faible. On peut passer à la suite.

On passe directement à la conclusion. Sur la toxicité de l'uranium je ne sais pas ce qui a été dit. Il est faiblement radioactif, faiblement radiotoxique. Donc on parle plutôt de chimio-toxicité pour les études animales. J'insiste là-dessus, la seule toxicité chimique vraiment démontrée, vraiment c'est la toxicité rénale. Et j'ai parlé de toxicité rénale, je n'ai pas parlé de cancer du rein. Parce qu'on m'a fait un retour par mail l'autre jour en me disant « vous avez dit qu'il y avait des cancers du rein », non. J'ai dit l'uranium se fixe sur le rein et là je dis il a une toxicité rénale, je ne dis pas qu'il entraîne des cancers des reins. Vous trouverez sur Internet, tant pis si on ne va pas jusqu'au bout, vous m'arrêtez quand c'est fini mais je crois que c'est important de dire les choses clairement. Vous trouverez un certain nombre d'études qui disent qu'il y a une augmentation des cancers du rein. Mais ces études ont été faites quand même sur des cohortes de travailleurs de mines d'uranium, donc on est quand même sur des conditions particulières. En fait il y a, vraisemblablement, ce qu'on appelle un facteur confondant dans une exposition au radon qui est lui un cancérigène bien connu, ok. Mais on ne peut pas en déduire un risque lié à l'uranium et certaines études ne documentent pas la consommation tabagique des travailleurs. Donc pour tirer des conclusions c'est pas possible et puis on est sur des doses d'exposition qui n'ont rien à voir avec celles qu'on a à Vaujours. Donc c'est là que je vous dis « il faut faire gaffe aux conclusions hâtives ». Vous allez me dire « mais moi j'ai vu qu'il y avait des cancers du poumon liés à l'uranium. » Oui, dans quelles conditions ? sur quelles populations ? avec quel niveau de preuves ? Et l'uranium c'est le problème car on n'est jamais exposés qu'à de l'uranium la plupart du temps. Ils ont beaucoup de sources d'exposition mais on ne peut pas séparer les risques et on sait que dedans il y a des produits qui seront très fortement cancérigènes. Là pour l'uranium on sait que c'est un produit qui est toxique et qui est très faiblement radiotoxique.

Donc on peut passer à la fin, donc là c'est bon. Donc là c'est la conclusion, donc j'ai repris le rapport qui est quand même globalement rassurant. Avec le fait que le niveau des doses et l'exposition des riverains pendant la période d'exploitation et en période de post-exploitation était très faible, et ensuite très très faible. Donc on peut considérer, à ce stade... est-ce qu'il y a une question ? »

Sophie GUILLAIN « Attendez on va continuer ou terminer là-dessus. Alors pour les questions réponses on va peut-être leur redonner la parole. Oui alors c'est pour ça qu'on voulait que vous arriviez sur ces chiffres-là et après on pourra... »

Nathalie BÉRENGER « Alors les chiffres moi j'en parle parce que cela a été une question mais actuellement sur la question de Vaujours parler d'une surincidence de cancers, parler d'une surmortalité, cela n'a pas de sens. Ça n'a pas de sens pourquoi ? Parce que le niveau d'exposition s'il existe pour les riverains, il est tellement faible qu'on

ne met rien en évidence. Voilà. Donc effectivement on va voir qu'il y a des surmortalités par cancer mais de toute façon ça n'est pas, le lien de cause à effet il ne faut pas le faire, il n'a pas à être fait. Il y a un moment donné quand on fait une étude épidémiologique, mais c'est important ça, parce qu'il y a quand même des éléments de contexte dans les études épidémiologiques qui sont importants à comprendre. On étudie un phénomène, là on va étudier le phénomène cancer. C'est quand même extrêmement fréquent dans la population générale. On va chercher à mettre en évidence s'il y a un risque supplémentaire. Ce n'est pas un risque, c'est un risque supplémentaire. J'ai tant de pourcent de chance de faire un cancer du poumon, quel est le risque que le fait que j'ai été exposé à de très, très faibles doses d'uranium si je l'ai été... donc quel est le risque ? On ne mettra pas en évidence, ça se comprend : je mesure un centimètre, je rajoute un micronième de centimètre, je ne le vois pas. C'est la même chose en épidémiologie, si je m'arrête là, à la limite je trouve que c'est plus important que les chiffres. Si vous voulez mettre en évidence un micronième ce n'est pas possible, alors vous travaillez à plus grande échelle. Donc étudier de grandes quantités de populations pour espérer voir augmenter un petit peu le risque. Je ne sais pas si je me fais comprendre ? C'est super important à expliquer. Alors les chiffres de Courtry, alors malheureusement... »

Sophie GUILLAIN « Attendez on lui laisse encore un peu de temps. Une minute pour conclure. »

Nathalie BÉRENGER « Non mais plus qu'une minute. Le temps qu'on puisse expliquer. Alors dans le Contrat Local de Santé, et ça c'est une erreur qu'on a faite et qu'on assume, on a laissé passer des chiffres. Ce n'est pas qu'ils sont faux, c'est que la façon dont ils ont été présentés et interprétés, elle était complètement erronée. Donc on va comprendre, moi j'ai repris les chiffres et leur lecture est erronée, je suis désolée. Les chiffres ne sont pas faux mais leur interprétation est erronée et notre tort ça a été de laisser passer cela. On aurait dû relire notre copie et dire « ah non on ne peut pas laisser passer cela, parce que la façon dont ils sont présentés cela va induire des interprétations qui sont totalement fausses ». Donc on revient sur les fameux chiffres des pourcentages de mortalité par cancer dans la ville de Courtry. »

Sophie GUILLAIN « A quelle époque c'était ? »

Nathalie BÉRENGER « Alors justement on va y revenir, on va y revenir, c'est la démonstration. On a mis ces chiffres. Dans le CLS il y a ces chiffres-là, sous forme de camembert. »

Sophie GUILLAIN « Le CLS ? »

Nathalie BÉRENGER « Le Contrat Local de Santé. »

Un participant « Mais qui les a produits ces chiffres, Madame, s'il vous plaît ? »

Nathalie BÉRENGER « Ah bien, c'est probablement l'ARS qui les a fournis, ce n'est pas le problème. Le problème ce n'est pas les chiffres, les chiffres ils sont vraisemblablement justes. Moi je ne discute pas les chiffres mais leur interprétation. »

Sophie GUILLAIN « Je la laisse terminer et après je vous donne la parole. »

Nathalie BÉRENGER « Ecoutez parce que c'est important de pas, de savoir lire les chiffres après on peut en faire ce qu'on veut mais ... Donc on vous a mis ça sous forme de camembert, sans légende, les chiffres de mortalité. C'est quoi les enseignements qu'il fallait avoir normalement ? C'était la répartition des décès, mais c'était quoi les questions ? Quel période, quelle source, quelle signification ? Quelle interprétation vous pouvez en faire ? »

Une participante « Mais sur quelle population a été faite l'enquête ? »

Nathalie BÉRENGER « Mais je n'en sais rien ! C'est pour ça qu'on n'aurait jamais dû les laisser passer. Cela n'avait aucun sens, nous on assume là-dessus. Ecoutez-moi Madame, que j'aïlle jusqu'au bout. Je suis d'accord avec vous, on a laissé passer alors qu'on aurait dû dire qu'on ne pouvait pas présenter ça comme ça. Il va falloir légender ces chiffres, les chiffres tels qu'ils sont présentés sont illisibles. Pourquoi ? Les sources je les ai retrouvées, il s'agit d'une mission de l'INSERM. L'INSERM a pour mission de récolter des certificats de décès, c'est une mission de service public. Et on a aussi des données de l'assurance maladie, pourquoi ? Mourir du cancer c'est différent que d'avoir le cancer. Cela veut dire que quand on raisonne, quand on voit apparaître un cancer, on ne va pas raisonner que sur les chiffres de mortalité, il faut aussi pouvoir raisonner sur le nombre de cancers apparus. Parce qu'on peut très bien avoir une ville, j'ai 100 décès par cancer du poumon dans une ville, qu'est-ce que ça me dit du nombre de nouveaux cas ? Rien du tout. J'ai une autre ville où j'ai 50 décès par cancer du poumon. Cela me dit quoi des nouveaux cas ? Rien du tout. La ville où il y en a 100 qui sont morts, si ça se trouve il y en a eu 100 nouveaux cas de cancer où ils sont tous morts. Pourquoi ? Mal soignés, trop tardivement, etc. Dans l'autre ville, 50 cas de nouveaux cancers du poumon, peut-être qu'il y avait 300 cas ? Mais une meilleure prise en charge, meilleurs soins, ... C'est quoi la ville où il faut se poser des questions ? Celle où il y a 100 cas de cancer pour 100 ou celle où il y a eu 300 cas mais que 50 morts ? Moi j'irais peut-être, si je vois apparaître 300 cas de cancers comparativement à ce que j'observais d'habitude. Donc déjà, raisonner sur la mortalité c'est pas forcément sur l'ensemble du problème. C'était des chiffres qui en général, les chiffres, là ce sont les chiffres de mortalité. Les autres sont des données longues maladies, car les longues maladies ça leur permet de voir l'exhaustivité des recueils. La période on n'en sait rien, je ne sais pas sur quelle période ont été produits ces chiffres. Oui moi je suis d'accord avec vous, on est d'accord, c'est pour ça que je vous dis, il ne faut rien leur faire dire à ces chiffres-là. Ce sont des données brutes, un taux brut de mortalité. L'intérêt en termes d'étude épidémiologique ? Aucun. Quelle information en soi ? Aucune. La signification ? Moi je vous la donne. La seule chose qu'on puisse leur faire dire, et la seule et unique chose, c'est pour 100 décès à Courtry chez l'homme, 52 sont d'origine tumorale, 25% sont d'origine autres, etc. Donc la première cause de mortalité à Courtry c'est le cancer, puis dû à d'autres causes, point barre. Donc qu'est-ce que cela ne dit pas, puisqu'on leur a fait dire un peu n'importe quoi ? Ce que cela ne dit pas, c'est que ces chiffres ne doivent pas et ne peuvent pas être comparés à ceux des autres villes, ce n'est pas possible. Pourquoi ? Non mais Madame, ce n'est pas la peine de ... Je vous explique pourquoi. Je suis en train de vous dire depuis le départ qu'on a laissé passer quelque chose. »

Grégory JURADO « Mais votre patron de l'époque, Claude Evin, il n'a pas dit la même chose. »

Nathalie BÉRENGER « Ah si, si, il a dit exactement la même chose. Il a dit que les chiffres dont vous parlez ce sont des chiffres. Il n'a pas dit que c'était faux. Il a dit que les chiffres ne sont pas faux. Monsieur, j'aimerais bien qu'on ne revoie pas au fur et à mesure les paroles. Les chiffres ne sont pas faux. Les chiffres ils sont justes. L'interprétation qui a été faite de ces chiffres est fautive. On m'a dit « on meurt plus de cancer à Courtry qu'ailleurs », je dis « on ne peut pas dire ça sur les chiffres qui nous sont présentés ». J'essaye de vous expliquer, donc on remet les compteurs à zéro, pour ce qui est des chiffres. Et maintenant voilà ce qu'on aurait pu dire : on ne peut rien en déduire sur le nombre de cancers à Courtry et surtout pas en déduire une surmortalité par cancer. Excusez-moi, est-ce que je peux avoir deux minutes pour donner mes dernières infos ? »

Sophie GUILLAIN « Alors il y a une chose qui est sûre, c'est qu'on vous a demandé de revenir pour donner des explications sur les chiffres que vous avez donnés la dernière fois. Vous l'avez fait et on vous remercie, c'était sa mission. Donc on va la laisser continuer et puis ensuite si vous avez d'autres questions, on vous laissera vous exprimer. Mais c'est moi qui vous donnerai la parole. »

Nathalie BÉRENGER « Si vous voulez, je vous renvoie sur le site de l'Observatoire Régional de Santé. Un outil qui s'appelle Intersanté, où on peut extraire à des niveaux cantonaux, puisqu'on ne travaille pas sur des villes pour des raisons de trop faibles effectifs et même sur des niveaux cantonaux on a des effectifs qui souvent sont trop faibles pour pouvoir conclure. Cet outil est très intéressant, puisqu'il vous permet de regarder de façon comparée sur l'ensemble du territoire, les chiffres de mortalité à indice et taux de mortalité standardisés en fonction du type de pathologie. Si vous voulez vous documenter et regarder, je vous enjoins à aller voir sur le site. Alors je vous enjoins à regarder ces chiffres. Effectivement, c'est là que vous remarquerez qu'il y a une surmortalité par cancer dans le canton de Tremblay. Et comme dans tout le 93. Ce n'est pas propre au canton de Tremblay. C'est pratiquement tout le 93, où on observe une surmortalité par cancer du poumon. Au même titre qu'il y a une surmortalité des cancers au niveau de cancers liés à la consommation tabagique. A Tremblay on n'est pas loin de Vaujours, mais la question c'est pas Vaujours. La question c'est sur le 93 qu'on a une surmortalité par le cancer du poumon. »

Sophie GUILLAIN « On a compris, écoutez-moi, ce qu'on vient de comprendre, c'est que les chiffres sur lesquels vous aviez fait vous-même une lecture, une interprétation, ce qu'on entend de la part de l'ARS qui a participé à la construction de ces chiffres c'est que, ils ont été présentés, ils sont justes mais ils n'ont pas été interprétés. Vous en avez eu une d'interprétation, aujourd'hui on vous dit « il manquait des informations pour peut-être mieux les interpréter ». Est-ce que là-dessus vous êtes d'accord ensemble ? Ensuite l'interprétation, vous avez la parole pour poser des questions sur pourquoi votre interprétation n'est pas acceptée et pourquoi elle peut être questionnée. »

Mireille LOPEZ « Bonsoir à tous, Mireille Lopez. Je représente l'association France Nature Environnement Seine et Marne, on représente à peu près 50 associations. Donc ce que je voulais poser comme question, c'est qu'on a dans la commune de Courtry, je voulais savoir si dans cette rue vous aviez fait des investigations dans les maisons comme il a été fait dans une commune voisine que je ne citerai pas. J'ai, on a une adhérente qui dans une commune voisine a fait un signalement auprès de l'institut national de veille sanitaire en indiquant l'endroit où il y a eu un nombre important de

cancers. Et donc il y a eu une investigation chez les habitants, dans leurs sols et leurs sous-sols. C'est-à-dire qu'on a posé des appareils dans chaque maison avec l'accord des gens, pendant un certain temps pour voir s'il y avait de la radioactivité. Donc je voudrais savoir si sur la commune de Courtry et notamment sur la rue du Verger s'il y a eu de telles investigations qui ont été faites. D'autre part, je voudrais préciser que les chiffres que Madame nous donne, moi je les ai épluchés, donc je connais ça par cœur. Je voudrais dire quand même que les deux départements 93 et 77 sont les départements où l'espérance de vie est la plus faible d'Île-de-France, sans qu'on ait de l'information de qui que ce soit. C'est des statistiques, on nous balance des statistiques mais on ne nous dit jamais pourquoi en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, l'espérance de vie est la plus faible d'Île-de-France. Et ça on aimerait bien le savoir. »

Sophie GUILLAIN « Est-ce que vous pouvez quand même nous préciser dans quelles communes ont été faites ces études pour que quand même, même s'il s'agit de radioactivité qu'on puisse quand même... »

Aurélien THOUET « Alors bonsoir, Aurélien Thouet. Effectivement je travaille pour la délégation de l'ARS de Seine-Saint-Denis. Sur les sujets de Santé Environnement et de veille sanitaire. Je vais répondre à une partie de votre question pour l'autre je n'ai pas la réponse. Sur la question de l'investigation qui a été menée dans une commune voisine au titre d'une plainte déposée par une riveraine qui suspectait qu'un facteur ou une cause environnementale accroisse le risque de cancer dans une zone un peu étendue autour de son domicile. Effectivement il peut nous arriver, il y a une méthodologie nationale qui nous indique comment mener cette investigation et jusqu'où on va et quels moyens on déclenche. Effectivement ce type de plainte est réceptionné par l'ARS. Et elle-même peut être le destinataire mais ce n'est pas elle toute seule qui mène l'investigation et qui va déposer... cela se fait en concertation avec l'ARS et les services de l'Etat. L'ARS, sur la base de la méthodologie nationale, quand il y a une suspicion générale de cas groupés non infectieux, il y a une méthodologie qui nous permet d'avoir un seuil crise pour essayer de rechercher déjà s'il n'y a pas un signalement sanitaire. Et on essaie d'investiguer si effectivement on a des connaissances, s'il y a des indicateurs sanitaires qui confirment la déclaration qui nous est faite. Ensuite et en parallèle souvent, on mène une investigation sur les facteurs environnementaux à proximité. On a tout un tas de bases de données qui peuvent nous permettre d'analyser les choses. Et quand on a confirmé un nombre suffisant d'éléments qui laissent à suspecter qu'il peut y avoir un risque ou qu'on méconnaît un risque, et bien on peut passer parfois à un stade d'investigation. »

Mireille LOPEZ « Et ce cas-là on le retrouve dans le 77 ? »

Nathalie BÉRENGER « Après vous pouvez faire un signalement si vous le souhaitez. »

Grégory JURADO « On l'a fait, on vous a envoyé plein de courriers. »

Nathalie BÉRENGER « Vous avez fait un signalement à l'ARS ? A la délégation départementale du 77, vous avez signalé des inquiétudes ? »

Mireille LOPEZ « Pour la personne qui a fait le signalement, il a quand même fallu qu'elle aille voir chacun de ses voisins, pour récupérer les dossiers de ses voisins qui avaient des cancers. Récupérer les dossiers, ce n'est pas une mince affaire. Parce que

quand on fait un signalement, il faut encore que ça soit la personne qui a fait le signalement qui apporte la preuve qu'il y a des cancers... »

Aurélié THOUET « Oui et tout comme l'ARS n'est pas mandatée pour questionner des gens sur leur situation médicale individuelle puisqu'il y a un secret médical. Il n'y a que quand nous disposons d'un nombre de preuves suffisant et que la sécurité sanitaire qui impose d'agir, parce qu'il y a aussi des enjeux de préservation du secret médical. Certaines personnes pourraient être inversement choquées qu'on investisse de cette façon. Donc on investit sur la base de l'environnement et des données. Je serais curieuse de, si cela a déjà été fait, savoir quels ont été les résultats. Et deuxièmement, c'est vrai que sur ces questions-là, on a reçu des plaintes très ciblées, sur des cancers très particuliers sur ce dossier, où il y a eu beaucoup d'interpellations. Sur la question du cancer de la thyroïde et sur le lien entre le site et les dispositions environnementales du site de Vaujourn et le cancer de la thyroïde. Sur ce sujet-là, il y a eu beaucoup, beaucoup de questions très orientées. Et pour l'ARS, il n'y a pas de littérature sur les effets connus des polluants connus sur le site, il n'y a pas de lien entre les polluants contenus sur le site et le cancer de la thyroïde. Sur le plan de la littérature scientifique, aujourd'hui il n'y a aucun travaux scientifiques qui permettent d'établir un lien. Rien ne permet d'aller plus loin, car il n'y a pas de lien entre radioactivité et cancer de la thyroïde. »

Sophie GUILLAIN « Allez, je vous propose qu'on prenne d'autres questions. »

Nathalie BÉRENGER « Il y avait une deuxième partie à la question, sur pourquoi il y a plus de mortalité dans le 93 et dans le 77. Alors il y a, selon l'observatoire national de santé sur les inégalités territoriales de santé qui a été publié en 2016, une des principales conclusions du rapport est la mise en évidence des inégalités sociales de santé. C'est une réalité, Madame. La réalité c'est que le 93, c'est le département le plus pauvre de l'Île-de-France, c'est aussi celui où il y a les plus mauvais indices d'état de santé des populations. Il y a un lien direct, avéré, entre le niveau d'éducation et le niveau de revenu et l'accès aux soins, et l'accès aux comportements qui débouchent sur une bonne santé. Il faut y pallier, mais l'urgence elle est dans la réduction des inégalités sociales de santé. Sur le 77, il y a quand même la façade Est du 77 qui est particulièrement touchée, en zone rurale, et des indices de pauvreté qui sont extrêmement faibles. C'est d'abord ça le facteur prépondérant. »

Sophie GUILLAIN « Je veux bien que vous abordiez des questions plus générales et que vous y apportiez des réponses mais il faut aussi qu'on puisse être sur notre sujet du jour. On va essayer d'avancer là-dessus, j'ai une demande de prise de parole ici. »

Francis REDON « Francis Redon, France Environnement 93. Je suis quand même un petit peu interloqué, puisque vous nous dites quand même, vous nous présentez des statistiques et quand ça vous arrange elles sont bonnes, quand elles ne vous conviennent pas, elles ne sont pas bonnes. A un moment il faut quand même... Courty c'est une alerte. Excusez-moi mais nous on le fait pour alerter, donc si vous faites des statistiques, si cela alerte, il faut essayer de faire quelque chose. Après vous nous dites qu'il n'y a pas assez de population, que la pollution est insuffisante mais quelque part une pollution locale, elle est locale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas à 50 km. C'est à proximité et il faut peut-être s'inquiéter de savoir pourquoi il y a ces problèmes par rapport à ce qui a été trouvé. Après vous nous dites qu'il faudrait ajouter aussi la mortalité

mais cela signifie qu'à la rigueur si les gens se soignent bien, la mortalité aurait peut-être été supérieure dans ce coin-là si les gens ne s'étaient pas soignés. Donc, ces analyses vous ne les faites pas correctement, et donc vous n'analysez pas correctement ce qui a pu se passer sur un territoire à proximité d'un certain nombre de résidus. »

Sophie GUILLAIN « Alors on va prendre plutôt des questions après votre témoignage et on enregistre, alors représentez-vous et essayez de faire court s'il vous plait. »

Emmanuel RODRIGUEZ « Emmanuel Rodriguez, président de l'association ADCV (Association Des Contribuables Villeparisiens). Vous nous dites des choses Madame qui sont fausses. Moi j'ai un ami médecin qui travaille dans un grand hôpital à Paris, il m'a dit tout le contraire de ce que vous dites, Madame. »

Sophie GUILLAIN « A quel sujet Monsieur ? Sur le sujet du cancer ? »

Emmanuel RODRIGUEZ « Oui Madame. Vous nous dites qu'il n'y a pas de problème et moi je vous dis qu'il y a un problème. »

Nathalie BÉRENGER « Personne n'a dit qu'il n'y avait pas de problème. »

Emmanuel RODRIGUEZ « Il y a un problème pour les personnes qui travaillent mais il y a un problème aussi pour nous, riverains. Vous savez, vous parlez comme ça, mais nous on connaît les villeparisiens et on sait combien de personnes sont malades. Je vais vous dire la même chose, vous aussi Monsieur le Maire. C'est pour vous que je parle aussi, Monsieur le Maire. Vous Monsieur, vous avez fait, vous n'avez pas fait le nécessaire pour tout ce qu'il y a là-haut, alors nous on parle de la santé. Et les villeparisiens ils ne sont pas d'accord avec vous. »

Sophie GUILLAIN « Allez-y, continuez si vous avez une question. »

Dominique SIMON « Monsieur, tout ce que vous dites là, vous l'avez dit de la même manière la dernière fois à Villeparisis. Donc avez-vous quelque chose à ajouter ? Parce qu'il faut qu'on avance, vous le comprenez ? Ce n'est pas en répétant tout le temps les mêmes choses et en s'envoyant tout le temps les mêmes positions que l'on fait avancer la concertation. La concertation c'est quand on s'explique, quand on argumente, quand on donne ses sources, quand on s'écoute. Donc j'aimerais bien qu'ici, on s'écoute et on ne se répète pas. »

Emmanuel RODRIGUEZ « On s'écoute mais il ne faut pas nous tromper avec ce que vous nous dites, Madame. Moi j'ai parlé avec lui, j'ai confiance en lui. Mais Madame quand on fait de la radiothérapie, on sait ce que c'est la radiothérapie, vous ne savez pas ? Moi je sais ce que c'est Madame, et vous ne pouvez pas nous fermer la bouche... »

Sophie GUILLAIN « Non non, ce n'est pas pour vous fermer la bouche Monsieur, c'est juste pour qu'on puisse passer la parole au plus de personnes possibles, allez-y. »

Grégory JURADO « Messieurs-dames, bonsoir, je suis Grégory Jurado, conseiller municipal à Courtry. Je voudrais vraiment faire part de ma consternation face à l'exposé qui nous a été fait par l'ARS. Je vais poser des questions, ne vous inquiétez pas. C'est parce que c'est l'illustration que, je me tourne vers les garants, c'est l'illustration de ce

dossier depuis des années. C'est-à-dire qu'il y a de la désinformation, qu'il y a des tentatives de manipulation. »

Sophie GUILLAIN « Alors dites-nous ce dont il s'agit. »

Grégory JURADO « Moi ce qui m'a embêté, c'est qu'on a pensé qu'on aurait sûrement du mal à comprendre, première chose. Ensuite on a toute une démonstration sur le fait que la radioactivité on la croisait tout le temps et que finalement, un peu plus, un peu moins, comme ici à Courtry ou Vaujours, ce n'était pas dangereux. Ensuite on a enchaîné avec des tautologies, vous savez les tautologies c'est « 100% des gagnants au loto ont leur chance », donc on a vraiment enchaîné ça pendant un quart d'heure. Je ne dis pas évidemment que tout ce que vous nous avez dit est faux et erroné mais c'est dit d'une façon, en fait, à nous induire en erreur et d'ailleurs on a bien vu les réactions dans la salle, les gens hurlent. Voilà, donc de façon à essayer de nous induire en erreur et en tout cas à contrecarrer une analyse qu'on a faite nous, des recherches qui ont été faites. Les chiffres de l'Observatoire National de Santé, on les connaît. Et surtout, j'avais eu une réponse contraire à la même question. Alors c'est pour ça que, apparemment la problématique c'est des valeurs volatiles et l'interprétation est fautive, ça j'ai bien compris. C'est pourquoi, je demande à ce que ce soir ou d'ici le 17 et la dernière réunion, qu'on nous transmette pour chacune des données pour chaque catégorie de population, par sexe et en valeur absolue puisque faire ces camemberts Excel, on sait tous qu'il y a un petit tableau derrière avec des valeurs absolues, pour la Seine-et-Marne, pour l'Île-de-France. Qu'on nous indique pour la période indiquée, quels sont les valeurs absolues qui ont conduit à calculer ces pourcentages. Pour chaque période de référence, qu'on nous indique les données pour les périodes existantes. C'est-à-dire que si effectivement il n'y a pas de risque, la radioactivité au Fort de Vaujours, que le territoire ne contient rien, et bien dans ce cas-là, qu'on nous dise « voilà dans les périodes plus récentes, voici les chiffres ». Ensuite, un dernier argument que nous n'avons pas entendu ce soir, on nous parle souvent de différence démographique ou sociologique, par exemple pour expliquer les chiffres de Courtry. Mais on a changé un peu d'argumentation ce soir, je n'avais pas prévu ça. Mais en tout cas, cela a été souvent évoqué. Donc je demande à l'ARS, très officiellement ce soir, dans le cadre de cette concertation, donc très constructivement, que l'on nous indique les différences qui existent démographiquement et sociologiquement par rapport au département et à l'Île-de-France, qui justifieraient qu'il y ait une disproportion dans les causes de décès pour cause de tumeur. Mes questions sont très simples, elles ont été posées également sur le site Internet du Fort de Vaujours. Voilà, dernière chose, parce que là ce soir, vous avez pris un peu le contre-pied du courrier de Monsieur Evin en 2014, Monsieur Evin c'est l'ancien directeur de l'Agence Régionale de Santé. Et donc il nous disait que ce qui comptait finalement c'était plutôt l'ICM (l'Indice Comparatif de Mortalité), et donc dans le document que j'ai amené ce soir, le courrier de Monsieur Evin, évidemment, on nous indique, c'est la même présentation, c'est le même petit liseré que l'on retrouve en bas, ici sur votre PowerPoint. En fait, dans ce document, on nous donne en fait des valeurs absolues, qui nous conduisent à l'affirmation suivante dans le Contrat Local de Santé de Marne-et-Chantieraine : « néanmoins, on observe une surmortalité par cancer du côlon par rapport à l'Indice Comparatif de Mortalité de l'ordre de 1,5 et du poumon avec un ICM de 1,40. » Vous, donc, je vous demande de m'expliquer ce qui a conduit à ce chiffre et si cela aussi c'est une mauvaise interprétation. Ensuite je vous demande de bien vouloir indiquer les valeurs absolues et les modalités de calcul qui conduisent aux affirmations suivantes

dans le CLS de Marne-et-Chantereine, j'ouvre les guillemets, c'est vous qui écrivez : « la mortalité par cancer du poumon est doublée par rapport à la moyenne d'Île-de-France. ». Dans ce document, c'est dans la partie qui concerne les monographies par villes pour mesurer l'état de santé des populations, avant de dire qu'est-ce qui va être mis dans le cadre d'une politique de santé. Effectivement on ne fait pas la même politique de santé à Neuilly-sur-Seine qu'à Courtry. »

Sophie GUILLAIN « Allez, on va prendre des questions supplémentaires, parce qu'on a quand même un deuxième débat et d'autres présentations. Sachant que tout est noté et qu'on mettra tout en ligne. »

Alban AULAGNIER « Bonsoir, Alban Aulagnier, je vous remercie pour vos présentations sur l'aspect sanitaire. Je vous remercie aussi pour votre présentation sur les chiffres notamment. Moi j'aimerais avoir une petite précision sur les diapos parce que je suis très mauvais pour les nombres, je suis désolé, vous avez dit tout à l'heure pour le risque radiologique pour les travailleurs qu'une dose reçue pendant son activité d'environ 500 nanosieverts, et pour les riverains 1 nanosievert. Comparativement à la dose limite qui est de 1 millisieverts par an, cette dose reçue de 0,5 sieverts est sur quelle durée ? Parce qu'effectivement si c'est 0,5 nanosieverts par an, c'est... Donc voilà, je pense que pour moi, on ne peut pas conclure en vue de ces valeurs puisque c'est pas la même unité (becquerels et sieverts), tout simplement. Donc juste confirmer ou déconfirmer que cette dose reçue c'est par an ou si c'est à un instant T. Voilà, après le débat sur les risques sanitaires, donc vous nous avez expliqué que le risque sanitaire dû à la radioactivité était faible, voire nul, tant pour les riverains que pour les travailleurs. J'anticipe peut-être sur la deuxième partie. On nous a bien expliqué qu'il y a des risques toxico-chimiques, voilà, donc on parle des chiffres sur les cancers du poumon, on débat sur la radioactivité mais les risques chimiques, la pollution chimique peut être à l'origine de tout ça. Il y a eu des analyses, des carottages et effectivement on aimerait avoir ces résultats, pour voir un petit peu ce que ça donne. »

Sophie GUILLAIN « Je suis désolée, on va enchaîner les questions »

Sophie SACI « Bonjour à tous, Sophie Saci, j'habite Villeparisis. Je suis un petit peu concernée du fait de mon nouveau statut de maman. Je me dis que d'un point de vue du bon sens, que tout le monde a un historique, que tout le monde a un passif. J'essaye de raisonner avec des moyens de notre temps, à savoir la mobilité géographique, parce que si j'ai voyagé dans un pays et que j'ai un cancer, ce n'est pas comme si j'ai passé toute ma vie à Villeparisis et que j'ai un cancer. Ce n'est pas comme si, je suis née à Villeparisis, depuis 4 ans et demi et que j'ai un cancer. Parce que moi, concrètement, moi je suis riveraine. Riverain cela contient, c'est intergénérationnel, d'accord, j'imagine que concrètement, il doit y avoir des conséquences sur le système immature des enfants, sur leur développement. Parce que la radioactivité, je pars du principe que c'est une cellule dans son ensemble, dans son environnement, et à son stade de maturité. C'est juste du bon sens et je n'ai pas de réponse, je me serais tue si je le sujet n'était pas si important, parce que bon, on va parler clairement, si c'est du business, lancer, je sais pas moi, un produit qui, on va dire, je sais pas moi, qui bénéficie aux habitants, pas de problème, je suis dans le commerce, je suis dans le business, j'ai pas de souci, je peux l'entendre mais là on parle de santé, on parle de l'avenir. Je n'ai pas de connaissance, je m'inquiète et j'aimerais avoir des réponses claires quand on m'annonce des chiffres sur les impacts. Moi je veux savoir pourquoi ce soir il n'y a pas eu de tests

sur les populations infantiles. Est-ce que sur Villeparisis, Vaujours, est-ce qu'il y a un taux de mortalité par cancer plus important sur la population d'enfants ? Parce que c'est eux qui sont le plus exposés aux risques, donc on fait plus attention. Je me dis que si je gagne 800 balles par mois, je vais prioriser mon enfant pour qu'il soit moins malnutri que moi et théoriquement on est des parents responsables, donc on est censés prioriser la qualité, l'environnement général de l'enfant. »

Sophie GUILLAIN « D'accord, donc ce qu'on peut dire là maintenant, c'est que les études et celles qui sont questionnées aujourd'hui, elles ont été intégrées dans le Contrat Local de Santé, c'étaient des données qui étaient générales et dans lesquelles on a des éléments sur le cancer en général. Et ce que vous nous demandez Madame, c'est quelque chose qui serait plus précis, je ne sais pas comment on appelle cela mais une étude spécifique sur les risques liés pour les enfants. Est-ce que vous pouvez nous expliquer ça également, sur ce qui va être produit comme information et ce qui est fait ? ».

Nathalie BÉRENGER « On en revient encore sur des questions de méthodologie. »

Sophie GUILLAIN « Essayez de ne pas être trop longue, je sais bien que c'est nécessaire pour vous mais... »

Aurélien THOUET « Pour répondre à la question, c'est nécessaire d'entrer un petit peu dans le sujet des questions de santé publique et de santé environnementale. Cela prend un peu de temps mais si je ne le fais pas, les gens ne vont pas comprendre. Donc réponse à Monsieur Redon. Est-ce que l'ARS est inquiète des chiffres qui ont été présentés ? En fait, je vais vous dire, les chiffres ne nous alertent pas. Dans la mesure où vous avez une répartition des causes de mortalité ce n'est pas la démonstration d'un effet inacceptable, avec des indicateurs qui diraient « il y a un problème majeur ». Ces chiffres ne disent pas ça, on n'est pas d'accord sur l'interprétation et je ne sais pas comment le dire autrement. Moi je ne suis pas payée par Placoplatre pour mettre un mouchoir et oublier le sujet, enfin ce n'est vraiment pas mon boulot, et mon boulot c'est plutôt, justement, d'aller travailler avec les différentes autorités pour voir comment on gère un problème et comment on l'investigue. Là aujourd'hui, on n'a pas d'éléments qui nous permettent de nous alerter. »

Nathalie BÉRENGER « Pour Courtry, alors déjà, c'était compliqué de vous suivre parce que vous faisiez des allers-retours entre le courrier d'Evin et le CLS. Evin dit justement dans son courrier, il dit : « les ICM... ». Je n'ai pas pu aller jusqu'au bout du topo mais on ne raisonne pas sur des chiffres bruts. Quand vous parlez de valeurs absolues, je ne sais pas à quoi vous vous référez, il faudra le préciser. On raisonne sur des chiffres standardisés, par rapport à l'âge. Cela veut dire qu'on corrige les effets de l'âge, parce que plus on est vieux, plus on a de risque de mourir, et en particulier de mourir de cancer. Ça c'est une réalité... Je suis désolée, c'est une réalité. »

Sophie GUILLAIN « J'ai un vrai problème dans les discussions. Parce que moi j'anime au quotidien des réunions publiques. Ce que je comprends depuis le début, que ce soit avec les intervenants, c'est que vous réagissez, ça c'est normal mais vous n'avez pas confiance dans ce qu'ils vous disent. Vous n'avez pas confiance dans les personnes qui interviennent et avec les autorités qu'elles représentent quoi qu'elles disent depuis le début. Donc moi ce que j'interprète c'est que, au-delà même des arguments qui peuvent

être défendus et qui sur le fond témoignent du fait que vous avez étudié ce qu'elles vous disent, au-delà de tout ça c'est qu'il y a un manque de confiance entre les parties, dans cette salle. Donc cela dépasse la concertation. »

Nathalie BÉRENGER « Moi je voudrais dire une chose, là tout le débat qu'on a il est autour d'une seule et unique question, c'est « y a-t-il une exposition à l'uranium pour les populations riveraines de Vaujours ? ». Est-ce que cette exposition est réelle, est-ce qu'elle est d'un niveau significativement élevé pour avoir un effet sur la santé ? C'est ça la question, votre question sur les villes exposées, sur les villes exposées à quoi, sur les villes exposées à quel niveau ? Et tout ce qu'on a essayé de vous démontrer depuis le départ dans les différentes études, c'est parce que le débat il venait de là. Si vous êtes persuadés que vous êtes exposés à l'uranium au niveau des populations qui habitent autour de Vaujours, il y a un débat. Nous ce qu'on essaye de dire depuis le début, c'est que le niveau d'exposition, s'il existe il est extrêmement faible. Il reste à démontrer par rapport à toutes les études qui ont été faites, à démontrer que par exemple les eaux de distributions par exemples, que le réseau de distribution n'était pas connecté au puits où il y avait des effluents radioactifs à un moment donné. S'il y a des pulvérisations de poussières, éventuellement contaminées, qui pourraient éventuellement avoir touché les populations riveraines proches de Vaujours. La question elle est « y a-t-il eu ou pas des expositions des populations et surtout de quel niveau étaient ces expositions ? » En sachant que l'uranium est faiblement radiotoxique et qu'il est surtout chimio-toxique. Y a-t-il lieu, à partir de là, d'avoir des débats, sur des cancers qui auraient touché des populations situées à plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres du site de Vaujours ? La question elle est là, nous on essaye de vous dire... On peut débattre des ICM, il peut y avoir des interrogations sur la mortalité. Mais à Courtry on y vit plus longtemps en moyenne de Seine-et-Marne, donc c'est plutôt rassurant et on y meurt plus tard. L'Indice Comparatif de Mortalité Précoce (ICMP) à Courtry, il est favorable. L'espérance de vie, elle est supérieure à la moyenne du département et de l'Île-de-France. A partir de là, l'ARS n'est pas alertée par une commune où on vit plus longtemps que la moyenne d'Île-de-France. »

Sophie GUILLAIN « Monsieur et Madame les garants, est-ce qu'on a dans le débat qu'on a aujourd'hui, avec des interprétations différentes, les incompréhensions dans les prises de paroles, est-ce qu'on peut se dire qu'à la réunion de clôture, on va mettre en face de chacune des questions que vous avez apportées, on va apporter les réponses que vous avez entendues lors des réunions ? Et vous pourrez vous positionner, dans leurs réponses, sur ce qui ne vous satisfait pas et ce que vous n'avez pas compris et ce que vous souhaiteriez comprendre. On partira de cette base et on essayera de faire ce travail-là avant la réunion. On va faire ce travail-là et on se mettra dans une configuration d'atelier différente. On prendra ces sujets-là, ceux qui sont dans le cadre de notre projet, parce qu'il y en a qui le dépassent et on verra jusqu'où on peut aller dans le cadre de cette concertation. »

Grégory JURADO « Est-ce qu'on peut avoir dès aujourd'hui les réponses qui ont été posées ? Moi j'ai posé une question sur l'ICM sur le côlon et l'ICM sur le poumon. J'aimerais une réponse. »

Sophie GUILLAIN « Monsieur Jurado, ce que je vous propose, c'est que déjà à la sortie de la réunion si on trouve une réponse, on vous la donne. Mais Madame demandait la parole. »

Dominique DELLAC « Oui bonsoir, Dominique Dellac, conseillère départementale de Tremblay et à ce titre je siège à la Commission de Suivi de Site. D'abord je voudrais vous faire une proposition : la seule façon de rétablir la confiance dans cette assemblée c'est que l'ARS diligente une étude épidémiologique qui permette de faire le point sur la réalité des cancers... »

Une participante « Mais pourquoi on ne parle que des cancers ? Il y a plein d'autres enjeux que les cancers. »

Sophie GUILLAIN « Madame, vous n'avez pas levé une seule fois le bras pour parler. »

Une participante « Moi je suis là pour parler de l'avenir de ce qui va se passer. C'est ça que je suis venu chercher comme information, c'est l'avenir. »

Sophie GUILLAIN « Vous la laissez parler, s'il vous plaît. »

Dominique DELLAC : « Je voudrais revenir sur, excusez-moi Madame, sur Intersanté, une slide que vous avez montrée, sur la surmortalité dans le canton de Tremblay. Ce que je voulais dire là-dessus, et je partage ce que vous dites là-dessus, c'est que je rajouterai à ces causes les déserts médicaux qui sont en train de s'installer et il y a aussi une autre dimension qui n'est pas prise en compte, c'est la question des industries. Les activités industrielles, qui pendant des dizaines et des dizaines d'années ont pollué l'air, ont pollué les sols et les sous-sols, c'est particulièrement vrai en Seine-Saint-Denis.

Sophie GUILLAIN « Si on peut se recentrer sur notre sujet, s'il vous plaît. »

Dominique DELLAC « Il y a un petit fil logique si on veut bien me laisser le temps de développer, je ne serai pas très longue. Cette activité industrielle explique en partie en Seine-Saint-Denis les maladies professionnelles. La pollution de l'air et celle des sols et des sous-sols, moi je pars de là, on doit respecter le principe de précaution. Et je redemande à ce qu'il y ait une étude épidémiologique. Deuxièmement, je voudrais revenir sur la question des pollutions. »

Sophie GUILLAIN « Alors cela va être la deuxième partie du débat et j'aimerais qu'on l'attaque dès maintenant. »

Dominique DELLAC « Il faudrait pouvoir reprendre l'ensemble, parce que quand on parle de pollution, encore faut-il savoir ce que l'on cherche. Et visiblement on ne sait pas encore forcément ce que l'on cherche sur les terres polluées de Vaujours et je crois que c'est là le problème. J'avais demandé à ce que l'ouvrage « Si Vaujours m'était conté » soit porté au dossier, il ne l'a pas été, parce que cet ouvrage réalisé par des ingénieurs de Vaujours est considéré aujourd'hui par le CEA comme incomplet et insatisfaisant du point de vue scientifique. Dans cet ouvrage « Si Vaujours m'était conté », on dit « les substances suivantes ont été manipulées à Vaujours », je vais vous en faire grâce, c'est extrêmement poétique, je dis des mots que je ne comprends pas et ça se termine par « dont la toxicité nécessitait d'opérer un contrôle ». Vous comprendrez quand même que dans ces conditions-là on s'inquiète sur l'état des sols et des sous-sols. »

Sophie GUILLAIN « Excusez-moi de vous avoir interrompu. Cela va servir de transition, je vous propose qu'on aborde ces questions-là. Je vous redis qu'on essaiera de

répondre à toutes les questions qui ont été posées. Représentez-vous et expliquez votre rôle, s'il vous plaît. »

4. PRESENTATIONS ET DEBAT : DEUXIEME PARTIE

Gilles BOUCHET présente des éléments sur les autres impacts environnementaux et sanitaires, et sur les mesures de surveillance et de suivi.

Le support de la présentation est consultable sur le site du projet : www.fort-de-vaujours.fr

La présentation dure environ 20 minutes.

Sophie GUILLAIN « Alors il nous reste 20 minutes, sachant qu'évidemment on peut toujours aller un petit peu au-delà. Mais on va essayer, avec les semaines qu'on vous impose, de respecter un peu le temps qu'on s'était fixé. »

Jean Pierre FEVRE « Bonsoir, Jean-Pierre Fèvre, de l'association ADEQUA. »

Sophie GUILLAIN « S'il vous plaît, on aimerait avoir l'attention complète pour celui qui va parler. »

Un participant « Et bien, écoutez, moi je n'ai rien dit, c'est lui qui m'a parlé. »

Jean Pierre FEVRE « Je profite qu'on soit hors-sujet pour féliciter Monsieur le Maire pour la traversée piétonne de la rue... Bon c'était hors sujet, donc pour l'association ADEQUA, nous avons mis le doigt sur un des thèmes qui est le contradictoire dans notre cahier d'acteur, on a essayé de faire des propositions qui permettraient de lever ces risques. Un moyen par exemple, on a vu que l'intervention du CEA a toute suite été contestée par celle de la CRIIRAD. Ce qui a amené les personnes du CEA à préciser la méthode, les détails et ce qui a permis de dialoguer avec les personnes en disant : « oui d'accord, ils ont dit ça mais on aimerait bien connaître les personnes qui ont dit ça et on échange. » Un petit peu comme les échanges à la télé, dans les émissions politiques, cela nous permet de nous faire notre avis. Or ceci n'existe pas pour les problèmes de santé. Quelle contre-expertise à destination du public ? De quelle expertise à destination du public pourrions-nous disposer pour engager un dialogue avec l'ARS ? Maintenant je vais en venir à ce que disais Monsieur Bouchet. Oui c'est super, pour un tas de choses, malgré tout on peut un petit peu avancer, je prendrais quatre cas. Concernant les vibrations et les seuils réglementaires. Sur un autre cas, on a des problématiques similaires et des personnes sont venues faire des constatations. Ces constatations montraient que bien que les sols vibraient, les tableaux tombaient, des fissures s'élargissaient et pourtant on était dans des mesures réglementaires. Ils ont été très honnêtes, ils ont dit « chez nous c'est bien mais au Japon cela ne serait pas accepté, alors nous on le fait sur la base des mesures japonaises ». Donc la vie continue. Sur le bruit, je n'y connais rien mais je comprends juste que les mesures en termes de bruit sont des mesures de lissage. Or, il existe un nouvel indice qui a été mis au point, justement par les usagers, et les usagers ce qui les intéressent c'est les pics. Or, il existe maintenant des mesures des pics via un nouvel indice qui s'appelle Harmonie. Cela devrait être quelque chose à discuter. Sur les poussières, il y a un troisième détecteur qui est à disposition, mais nom d'une pipe de bon sang de bonsoir, comment ça se fait que Courtry ne prend pas cette occasion au vol et dit : « mais moi je le veux, je le veux

ce détecteur ». Cela ne montrera peut-être rien, peut-être quelque chose, mais au minimum c'est une démarche logique. Pour les eaux souterraines, moi-même j'étais un des plus inquiets de la façon dont cela allait être traité. Sur les analyses qui sont faites, elles me satisfont par rapport à ce que j'ai pu entendre, lors des conférences que j'ai pu entendre jusqu'à maintenant. Le dernier point peut-être, pour pouvoir dire qu'on a contrôlé, c'est quel contrôle pour quel résultat ? Toujours dans le cadre de renouer le lien, la confiance, si ces contrôles ont été faits de manière contradictoire, je ne sais plus qui avait parlé lors des premières réunions de cette idée du contradictoire, j'avais rebondi dessus. Je sais que Monsieur Bouchet avait dit lors des visites de carrières : « nos livres vous sont ouverts ». On pourrait peut-être trouver des modalités pas trop lourdes qui ferait qu'on pourrait avoir ce contradictoire. Merci. »

Sophie GUILLAIN « On ne va peut-être pas vous donner les réponses tout de suite mais... »

Gilles BOUCHET « Je vais juste répondre sur les différents éléments qui ont été avancés par Monsieur, sinon je vais les oublier, mais je vais essayer de répondre rapidement. Aujourd'hui concernant les vibrations, avec ce que nous avons mis en place sur nos différentes carrières, nous sommes très, très en dessous du seuil réglementaire que vous évoquez. On est bien d'accord que si vous avez 5 millimètres par seconde ça va trembler. Aujourd'hui, si je prends le cas de la carrière de Bernouille, sur laquelle nous avons eu un engagement de résultat, on est à des valeurs qui sont très, très faibles, avec effectivement un suivi spécifique, avec des poses de capteurs. Donc aujourd'hui c'est quelque chose qui est maîtrisé. Donc on est très en dessous des seuils réglementaires, on fait tout pour être largement en dessous puisqu'on sait qu'au seuil réglementaire cela occasionne des nuisances insupportables.

Sur la partie poussière, il y a aujourd'hui des protocoles évidemment très précis sur le sujet. Donc c'est ce que l'on fait aujourd'hui sur nos sites.

Sur le bruit, de la même façon que pour les vibrations, c'est quelque chose qui est extrêmement cadré. Il y a deux choses que l'on mesure. Il n'y a pas forcément de lissage. Si je dois l'expliquer de manière simple, il y a deux choses que l'on mesure, il y a des réglementations sur les bruits en limite de site et il y a des émergences, c'est-à-dire qu'on regarde en termes de bruit, de jour et de nuit. En période de nuit on aura trois db d'émergences et cinq db d'émergences en période de jours. Donc on va vérifier à des endroits spécifiques que l'on respecte bien les émergences qui peuvent intervenir.

Concernant le suivi, l'expertise de l'eau, alors oui, pourquoi pas, par rapport au contradictoire, les mesures contradictoires de l'eau. Je sais qu'on a un site voisin où la CRIIRAD, pour ne pas la citer, fait des expertises contradictoires sur le suivi des eaux. Je suis tout à fait ouvert sur ce sujet-là »

Sophie GUILLAIN « Il y avait une réaction du docteur Bérenger. »

Nathalie BÉRENGER « Oui alors concernant la proposition de contre-expertise, ou en tous les cas un avis médical extérieur, je trouve la proposition très intéressante. Alors après le problème c'est que ce n'est pas nous qui pourront missionner, non mais là on est en train d'essayer de vous guider mais après il faudra réfléchir à, il faut quand même des personnes dont la compétence est reconnue et non discutable. Il faudra au moins

un expert radioactivité, un médecin radioactivité, enfin quelqu'un qui ait une compétence en radioprotection, un oncologue. Enfin, comme il y a beaucoup de questions, enfin nous on a des pistes mais après on va nous dire qu'on est juge et partie. Mais on peut trouver la solution et nous on peut quand même vous donner des pistes. »

Sophie GUILLAIN « Monsieur le Maire. »

Hervé TOUGUET « Oui je comprends que sur cette question, c'est un sujet de moyens, puisqu'effectivement on sent qu'il y a peut-être une mise en cause de...

Nathalie BÉRENGER « Non, non mais... »

Hervé TOUGUET « Mais visiblement il y a un problème de confiance. Je ne connais pas la méthodologie pour faire des études épidémiologiques telles qu'on les a évoquées mais j'avais interrogé l'ARS il y a un an. Et vous m'aviez répondu qu'effectivement, il y avait une étude épidémiologique mais pas sur l'ensemble du territoire concernant Placo et même peut-être un peu plus large. Et vous m'aviez répondu ce que vous avez dit tout à l'heure et je ne vais pas y revenir, sur les éléments statistiques que vous avez mobilisés tout à l'heure, je ne veux pas relancer le débat. Mais je veux bien relancer l'idée au niveau des collectivités et je ne sais pas quel est le prix de ce genre d'étude pour les communes ou les communautés d'agglomération, une qui est sur Courtry, une qui est sur Villeparisis, je sais qu'il y a un établissement, un EPT sur la Seine-Saint-Denis, cela fait des gens. Mais à un moment donné, on va pouvoir solliciter celles qui seraient concernés. Je lance l'idée. »

Sophie GUILLAIN « La question n'est pas seulement une question financière, c'est également une question de source. »

Aurélié THOUET « Pour revenir sur la question du bruit et pour avoir travaillé sur un indicateur Harmonie, c'est exactement ça, c'est un indicateur qui est très parlant aux yeux du grand public. Cela permet de restituer un peu l'exposition au bruit qu'on va avoir pendant l'exploitation. Et de déterminer la mesure du bruit. Du coup sur les études épidémiologiques, effectivement, cela a un coût humain, financier, mais surtout une étude épidémiologique cela ne dit rien. L'étude épidémiologique ne dit rien de quelle étude on va faire. Il y a plein de typologies et d'objets qu'on va analyser. Et ensuite pourquoi on n'en fait pas aujourd'hui, c'est que c'est long et souvent avec de très faibles moyens, et quand on pense qu'on va trouver quelque chose souvent ce n'est pas concluant. Ce n'est pas qu'on ne veut pas se lancer, c'est que méthodologiquement, ce n'est pas concluant et aujourd'hui, comparé à d'autres endroits où on l'a fait, où on a saisi les institutions compétentes pour le faire, aujourd'hui sur cette situation, il n'y a pas suffisamment d'éléments sur ces situations d'expositions avérées de population pour conclure. »

Sophie GUILLAIN « Si vous dites cela, cela veut dire par rapport à ce que vous avez dit avant que... »

Aurélié THOUET « Le problème c'est que comme on l'a dit, les chiffres présentés n'étaient pas interprétés et difficiles à utiliser. »

Nathalie BÉRENGER « Ce qu'on pourrait préciser, après madame Thouet pourra reprendre si elle le souhaite, déjà je repose la question de « pour faire une étude épidémiologique il faut être sûrs qu'on est sur une exposition à risque », donc ça rejoint ce qu'on essaye de dire, c'est qu'actuellement... bah oui mais c'est quand même une réalité, c'est ça le lien. Alors pour ce qui est de l'étude épidémiologique, quand bien même on montre qu'il y a quelque chose, on sait très bien que l'association ce n'est pas une causalité, ça veut dire que c'est quoi le problème ? On a observé qu'il y a une forte mortalité par cancer, imaginons, on dit « ah bah oui, là, il y a une forte mortalité par cancers », bon, très bien. Qu'est-ce que j'en fais, et quel lien je peux en faire avec ma question de départ « est-ce que le site de Vaujourn fait courir un risque à la santé des populations ? ». »

Sophie GUILLAIN « Attendez parce qu'on ne va pas recommencer un débat ce sujet-là, on sait qu'ici on a un nœud, qu'il faut qu'on dénoue d'ici la fin de la concertation, qu'on ne dénouera pas ce soir parce qu'excusez-moi mais il y avait d'autres sujets, donc ce débat qui porte sur quelles sont les informations, quelles sont les études, quels sont les éléments de pédagogie parce que vous avez fait des efforts mais visiblement cela ne fonctionne pas, je vous propose que sur ce sujet-là, en dehors d'une ou deux questions, on se demande qu'est-ce qu'on peut dire de plus et on aura peut-être quelque chose. »

Michel GREUZAT « Michel Greuzat, en charge de l'étude d'impact environnemental pour Placoplatre. Simplement, il y a une demande qui a été faite aussi, ce que je voudrais aborder aussi comme question importante, c'est de dire voilà : « qu'est-ce qui se passe sur le site si Placo n'existe pas, si le projet ne se fait pas ? ». C'est-à-dire que l'ensemble de la pollution qui est l'objet de vos débats et qui est aussi historique, si ça ne se fait pas on ignorera tout en quelque sorte, et donc par rapport au projet, un des bénéfices du projet c'est justement de pouvoir dire « il y a tant de pollution », et je pense que c'est quelque chose d'important. Ce qui doit être bien compris, c'est que la démarche qui a été faite, qui a été à la demande de Placoplatre, c'est que la première des étapes c'était de travailler sur la démolition, et sur la démolition il y a eu un travail qui a été très important en des temps très courts et on a été circonspects sur l'ensemble des productions qu'on a pu trouver, étape par étape, et que dans la destruction, l'évaluation environnementale des impacts est construite sur deux éléments forts : un premier élément qui dit « voilà on arrive pour des activités de 30 ans d'une première partie d'exploitation de la carrière, donc si on peut évaluer là on évaluera », et également on évalue l'impact en cas de poursuite de l'exploitation, si on va sur des terrains dans le 93 ou dans le 77. Donc voilà, cette démarche-là sera rendue dans l'évaluation environnementale de l'étude d'impact, donc je pense que c'est important de bien prendre en compte ces éléments. »

Aurélie THOUET « Effectivement ce qu'on n'a pas débattu aujourd'hui mais qu'on pourrait exposer, c'est qu'en fait aujourd'hui le dossier va être déposé et instruit selon la réglementation par les autorités, l'ARS nous on va être saisis au titre de l'étude environnementale, et il y aura ensuite dans l'exploitation, si le dossier est autorisé à se lancer, effectivement il y aura peut-être des mesures de suivi en cas d'exploitation. Et je pense qu'en fait les questions elles sont là, les questions on se les reposerait à ce moment-là, mais il est clair qu'aujourd'hui là, on nous demande de répondre sur des questions où aujourd'hui on n'a pas encore finalement rendu un avis sur le projet. »

Sophie GUILLAIN « En fait ce que vous êtes en train de dire, c'est que ça permettrait de préciser les questions, et donc ça faciliterait la possibilité de diligenter... »

Aurélié THOUET « Oui je pense que pour répondre aux moyens de l'exploitant, l'impact sur l'environnement du site, mais on n'en est pas là. »

Alban AULAGNIER « Donc là on aborde un sujet qui m'intéresse énormément, c'est les questions environnementales, donc j'ai des questions là-dessus. Donc vous parlez de précisions pour déterminer l'impact qu'aura le site, le bruit, sur les riverains, donc sur les zones des habitations les plus proches faut pas que ça dépasse 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit. Donc concernant l'hydrologie et les impacts au niveau de l'hydrologie et l'hydrogéologie, donc ça tombe bien c'est mon métier : il semblerait, je n'ai pas bien perçu mais il semblerait qu'il y a des ruisseaux qui sont situés en amont du site, le sens des courant de la nappe va dans quel sens exactement ? Ça serait important parce que j'ai l'impression que le sens des eaux va en amont, et effectivement on ne peut pas voir l'impact en aval, sauf erreur de ma part. »

Gilles BOUCHET « Ça dépend lesquels. »

Sophie GUILLAIN « Attendez on n'entend pas votre réponse. »

Alban AULAGNIER « Simplement sur le sens des eaux, donc effectivement l'impact sur l'écologie, sur l'hydrogéologie, est-ce qu'on peut avoir un aperçu parce qu'on nous dit qu'effectivement il ne va pas y avoir d'impacts, c'est ce qui nous intéresse, mais là je ne parle pas du passé, je parle d'actuellement ce qu'il en est. S'il y a des données sur la qualité des eaux etc. ce serait intéressant de nous les communiquer, et par rapport aussi au sens des eaux. Et alors la chose qui me paraît aussi très importante c'est qu'on ne parle pas de l'impact au niveau risques sanitaires de ce qu'on va respirer. C'est-à-dire qu'on nous parle des eaux, donc forcément ça nous impacte, on nous parle du sous-sol, mais on ne parle pas, parce qu'il va y avoir un décaissement des terres et je crois qu'on attend tous cette réponse, au niveau de la dispersion atmosphérique. Est-ce qu'il y a eu une étude sanitaire par rapport à la dispersion atmosphérique ? Ça c'est vraiment une question à laquelle j'aimerais avoir une réponse s'il vous plaît. Evidemment je rebondis encore sur la radioactivité, tout à l'heure je vous avais posé une question sur l'eau est-ce que je pourrais avoir une réponse ? Merci. »

Gilles BOUCHET « Je vais répondre à ces différentes questions. Concernant l'hydrogéologie des nappes, je ne l'ai peut-être pas assez précisé tout à l'heure, il y a deux nappes qui sont à quelques mètres de profondeur, c'est une nappe qui est avec un débit assez faible, qui parfois même s'assèche. Alors on ne part pas de rien, elle a fait l'objet d'un certain nombre d'études dans le cadre du dossier d'abandon qui ont été mises en place dans cette nappe avec des analyses etc. donc tout ça a été fait avant de démarrer le chantier de démolition sur le site. On a récupéré des eaux de cette nappe et notre hydrogéologue n'a pas détecté d'autres réseaux que ces trois nappes. Cette nappe s'évacue globalement vers le sud, on sait aujourd'hui qu'elle s'écoule du nord-est vers le sud-ouest. Donc on a ces deux piézomètres. »

Sophie GUILLAIN « Donc du coup ce qu'on entend là c'est que sur cette demande et sur notre réponse, vous considérez qu'il en manquerait, ça peut être un sujet sur lequel

il y a une évolution possible. Alors un bureau d'étude qui vous accompagne aimerait aussi apporter des éclairages sur les impacts sanitaires. »

« Oui je représente Ginger-Burgeap, donc on a proposé en effet une étude endémique liée au site, donc dans son état actuel et dans ses phases futures. Donc on a pris en compte l'ensemble des pollutions présentes sur le site, tant au niveau des sols que des nappes, et à partir des concentrations mesurées, sur tout le panel de ce qui vous a été présenté tout à l'heure, en tenant compte de la présence dans les sols de tous les composés volatiles avec des noms barbares dont on a parlé tout à l'heure, que ce soit des composés radioactifs, des TPX et autres. Donc à partir du moment où ces composés ont été mesurés une fois sur le site, ils ont été intégrés dans notre étude, donc on a considéré que cette pollution sur le site produisait des données entrées dans le modèle de dispersion atmosphérique, et donc on a effectivement localisé ces modélisations pour regarder quel était l'impact sur les populations riveraines dans un domaine de 3 kilomètres autour du site pour voir l'exposition et donc les risques liés à cette exposition. En regardant l'ensemble des effets, donc évidemment pas uniquement les effets cancérigènes, mais également tous les effets toxiques qui peuvent être engendrés par tous les composés présents à l'heure actuelle, que ce soit ou au niveau du sol, ou au niveau de la nappe, c'est-à-dire qu'on a aussi considéré qu'il y avait des composés présents dans la nappe qui pouvaient se volatiliser et se disperser et impacter les populations environnantes. Et alors je peux vous dire que dans l'ensemble des dispersions qui sont réalisées, pour une exposition qui serait de l'ordre de 30 ans, les niveaux de risques sont inférieurs aux seuils considérés comme acceptables pour l'ensemble des effets considérés, avec des marges de sécurité qui sont aussi systématiquement importantes : on a à peu près des marges de sécurité dans le secteur entre 50 et 100.

Sophie GUILLAIN « Alors la question c'est « quand est-ce qu'on aura accès à l'étude d'impact ? ». »

Mireille LOPEZ « Non mais de toute façon on a besoin de savoir quand est-ce qu'on l'aura, donc ça je pense que ça va nous être expliqué. Vous avez cité dans votre présentation plein d'études que vous ne pouvez pas mettre sur le site, donc ces études notamment ce que Madame explique, on peut pas l'avoir parce que vous ne l'avez pas mis sur le site. J'ai demandé six études je les ai lues intégralement, et dans toutes les études qui sont citées elles ne sont pas mises sur le site parce qu'on nous dit qu'elles ne sont pas terminées. Et bien il y a un document notamment qui m'ennuie beaucoup, c'est une étude de sûreté pyrotechnique qui a été réalisée en janvier 2015, je pense que depuis 2015 les études doivent être quand même complètes, et on n'a pas voulu les mettre sur le site.

Gilles BOUCHET « Sur l'étude d'analyse pyrotechnique ça me surprend qu'on ne l'ait pas mise, je n'ai pas de difficultés à la mettre, je ne vois pas pourquoi aujourd'hui... »

Guillaume BAILLY « Ce que je veux expliquer à tout le monde aujourd'hui c'est que en fait, comment on construit aujourd'hui un dossier d'ouverture de carrière comme celui dont on parle aujourd'hui ? Bon, dans le cadre de ce dossier, la réglementation nous occupe l'esprit. On va, ce qui est intéressant, nous dire « bon, la démarche d'étude d'impact sur l'environnement c'est quoi ? » C'est que premièrement on fait un diagnostic sur tous les sujets qu'on va aborder. A la suite de ça, on compare ce diagnostic avec le

projet de l'exploitant. En suite de cela qu'est-ce qu'on fait ? On évalue les impacts potentiels que pourrait avoir ce projet sur l'environnement, sur les riverains, sur les risques. Une fois qu'on a fait cette évaluation, on arrive à évaluer un certain nombre de choses. Une fois qu'on a fait ça qu'est-ce qu'on fait ? Et bien on se dit voilà : « y'a des impacts qui sont pratiquement nuls, y'a des impacts qui restent, donc qu'est-ce qu'on va faire ? » On va essayer, en collaboration avec l'exploitant, de trouver des moyens de suivre ces impacts. C'est ce qu'on appelle les mesures qui vont essayer de réduire l'impact. Ce qui est intéressant dans ce travail-là, c'est qu'on comprend bien que ce travail est sur tous les sujets, c'est-à-dire qu'on va, par exemple si on veut améliorer un sujet, on passe à des grades au-dessus. Plus le projet est important et plus il est complexe, et là on est dans le cadre d'un sujet complexe. Donc si les études ne sont pas à disposition c'est pourquoi ? C'est parce qu'on est en train de finaliser ce travail, et que justement la concertation elle sert à ça, elle sert à éventuellement prendre des éléments que vous pouvez nous apporter pour mieux qu'au sein des différentes études on réponde à ces éléments dans l'étude d'impact. Donc là on arrive bien avant ces études ce qui nous permet de donner des grandes réponses aujourd'hui, et quand ce sera finalisé et bien le dossier sera officiellement déposé. Et ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que dans le cadre de la procédure proprement dite d'autorisation de la carrière, il y a quelque chose de très important aujourd'hui c'est la phase de l'enquête publique. Dans la phase de l'enquête publique, vous serez en possession de l'ensemble des études qui ont été faites, et toutes ces études seront à disposition de tout le monde. Vous pourrez alors aborder toutes les remarques, toutes les observations que vous avez envie de faire. »

Sophie GUILLAIN « Ok, on me précise juste que l'étude dont vous parliez Madame Lopez est en ligne. On vient de vérifier, les garants le confirment. Elle est en ligne. »

M. RENÉ « Je suis Monsieur René, de l'ADH du Pin. J'ai deux questions à vous poser Monsieur Bouchet. Vous avez parlé de mettre de la terre dans la fosse d'Aiguisy. Est-ce que c'est du stockage ou est-ce que c'est définitif ?

Gilles BOUCHET « De quelle terre parle-t-on ? »

M. RENÉ « Et bien vous avez parlé des terres qui seront dans la fosse d'Aiguisy, est-ce que c'est du stockage ou est-ce que c'est définitif ? »

Gilles BOUCHET « Ca ça fait partie des choses que je n'avais pas prévues de détailler ici mais effectivement il y a un sujet de fond, vous le savez il faut adapter les servitudes, et ce sera là parce que sinon le projet ne peut pas avancer. Sinon on ne peut pas exploiter le gypse. Il y a deux catégories de terres : les terres superficielles et les terres de plâtre qui sont potentiellement polluées. »

M. RENÉ « Donc ma deuxième question concerne plutôt les problèmes d'eau, parce que ce serait étonnant qu'il n'y ait pas de conséquences sur le ruissellement des eaux, et d'autre part, on a demandé plusieurs fois des enquêtes qui fournissent une analyse complète des rues et des vasques, parce que ça c'est important, ce qui a stocké jamais ça n'a été dit. »

Gilles BOUCHET « Alors sur l'eau il y a des études qui ont été réalisées, d'hydrogéologie. La partie eau, effectivement c'est un sujet important, là on a des

modèles relativement classiques, on regarde les précipitations, on regarde le ruissellement, on regarde la capacité à faire face à des événements majeurs, donc voilà tout ça ça a été étudié. Aujourd'hui, l'exploitation, on a vu la situation de bassin, on en a la capacité de ne pas générer de ruissellement d'extérieur. On avait déjà abordé ce sujet-là lors de la CSS »

Sophie GUILLAIN « Ce que je vous propose maintenant là, c'est qu'on va prendre un dernier tour de remarques ou de questions, on n'est pas obligés de répondre à tout ce soir, on aura notre dernière réunion, et on va plutôt faire un effort justement pour aller vers des mots de conclusion, on aura besoin de faire des efforts de lecture, pour approfondir à la dernière réunion. »

Francis REDON « Je n'ai pas noté le nom de l'entreprise qui a fait l'étude d'impact, mais si Placo ne fait rien, pour votre information on a demandé à mettre 50 centimètres de terre partout, c'est aussi une manière de dépolluer, alors Placo apparemment ne dit pas la même chose, mais on peut poser la question de savoir si quelque part, on pourrait pas faire autrement qu'une exploitation à ciel ouvert. Je voudrais en particulier, en faisant ce type d'exploitation, vous avez parlé de l'impact de l'exploitation, Monsieur a parlé tout à l'heure des poussières en particulier lors du décaissement, vous savez quand même qu'on va décaisser des terres, et c'est autant de dégâts, qui sont peut-être polluées, il faut le reconnaître. Donc le risque d'envol de poussière, je n'en parle même pas. Et ce sont des études pour 30 ans, mais quand on va décaisser ça va être une période très rapide, donc on va quand même avoir des concentrations de poussières qui sont supérieures, je pense, à ce qu'on aura quand on fera l'extraction du gypse. Alors après vous nous avez dit que les habitations à plus de 500 mètres elles seraient ramenées à 150 mètres en cas de poursuite d'exploitation, alors je ne comprends pas très bien ce que signifie « poursuite de l'exploitation ». Ça signifie qu'on peut arrêter au bout d'un moment ? Parce que si c'est « poursuite », c'est ou on poursuit ou pas, mais c'est binaire, c'est oui ou non. Dans la mesure où on a aujourd'hui ce genre de risques, pourquoi ne pas commencer tout de suite à exploiter les terrains, au moins là on pourrait dire « tout est résolu », on va pas continuer à dépolluer en surface si on n'a pas prévu de dépolluer. Donc c'est quand même aussi dans votre étude d'impact, parce que vous parlez de « trafic », mais le trafic on parle de gypse, de tous les concasseurs etc., les engins de chantier, ça pollue quand même un petit peu, je pense que quelque part si on peut avoir dans l'étude d'impact de la carrière une estimation de la consommation de gasoil des engins de chantier, ce serait intéressant de savoir combien on va consommer en décaissant les terres par rapport à une exploitation en sous-sol. Donc quelque part, l'alternative souterrain, elle est à étudier. Et pour terminer, j'aimerais terminer sur une remarque, donc d'un côté on a posé un certain nombre de questions qui sont sur le site de la concertation, j'ai envoyé il y a une dizaine de jours une dizaine de questions sur les nuages dont j'attends toujours la réponse, vous m'avez dit l'autre fois Monsieur Marchand que la réponse elle sera publique sur un certain nombre de questions, la présentation que vous avez faite tout à l'heure vous ne l'avez pas faite lundi. Donc si vous voulez on a un certain nombre de questions qui sont sur le site, on a un certain nombre de questions qui vont arriver d'ici lundi 17, il nous faut des réponses. Et lundi 17, ce serait quand même intéressant, à la manière dont la CRIIRAD a présenté un dossier lundi, qu'on puisse aussi présenter des choses, dans ce qu'on considère qui serait le mieux pour ce terrain. Il faut absolument qu'on puisse présenter quelque chose, merci. »

Sophie TESA-TARI « Bonsoir, Sophie Tesa-Tari, présidente de plusieurs associations villeparisiennes, donc j'étais présente à toutes vos réunions, je voudrais juste vous faire part de l'avis qui est le mien en tant que professionnelle, parce que je suis également juriste à mon compte depuis 16 ans. Je trouve que votre démarche est certes opportune, car il vous appartient de solliciter l'avis de la population qui est directement concernée par votre exploitation, néanmoins vous ne pouvez pas chercher à travers cette concertation publique, vous ne pouvez pas tenter de nous convaincre à travers un nombre d'exposés qui ne sont pas encore, et pour cause, qui ne reposent pas sur des éléments subjectifs. Vous ne pouvez pas venir nous proposer à travers ces différentes réunions des comptes rendus d'études d'impact qui ont été dirigées par des organismes mandatés par Placoplatre, payés par Placoplatre, dirigés par Placoplatre, et qui vont forcément tirer des conclusions de leurs études, que vous avez mandatées, qui ne peuvent pas, à mon sens, aller à l'encontre de Placoplatre. Donc leur caractère et purement subjectif. Et au-delà de ça, vous savez, parce que vous l'avez rappelé dès votre première réunion, que vous n'avez pas bien respectés qui sont issus de principes fondamentaux de la République française, qui est le principe du contradictoire. C'est-à-dire que vous devriez, normalement, dans le cadre de ces diverses investigations que vous avez mené de manière unilatérale, impliquer les divers acteurs directement concernés, afin qu'on puisse, les uns et les autres, exercer un droit de regard, et puis actuellement pouvoir soulever des contestations sur les différentes observations qui sont faites sur le terrain. Voilà pourquoi je vous dis, et je le répète, que toutes les informations que vous nous avez communiquées au cours de ces diverses réunions ne peuvent pas être retenues car trop subjectives. Et s'agissant des différentes autorités que nous avons certes entendues, là aussi j'ai un doute sur la fiabilité, je m'adresse à vous mesdames, j'é mets un doute sur la fiabilité de toutes ces informations que vous nous avez communiquées, dans la mesure où vous n'avez pas pris en compte les conclusions de la CRIIRAD. Parce qu'aujourd'hui il y a un absent, c'est la CRIIRAD. La CRIIRAD nous apporte des éléments qui sont totalement contradictoires avec toutes ces informations que vous nous avez communiquées ce soir, et il se trouve que la CRIIRAD, contrairement à certains des intervenants qui ont animé ces différentes réunions, et bien c'est un organisme totalement indépendant. Pourquoi nous chercherions à retenir vos informations qui sont purement subjectives alors qu'on invite d'un autre côté un organisme totalement indépendant ? Parce que c'est un organisme qui développe des éléments, alors je ne dis pas objectifs, j'en tiens compte, alors j'ai juste une seule question : je voudrais savoir si auprès de ces nombreux avis vous aviez suivi une expertise judiciaire, c'est-à-dire qui repose sur le principe du contradictoire, c'est important. »

Sophie GUILLAIN « Alors je vais donner la parole à Monsieur, ça va vous laisser le temps peut-être de faire un mot de conclusion ; on est toujours je le répète dans la question du manque de confiance, mais... »

Jean-Pierre FÈVRE « Je voudrais préciser que vous avez parlé d'un dossier d'enquête publique et qu'on pourrait répondre si possible à un certain nombre d'observations. Je voudrais préciser que dans ce dossier technique, il y a l'audition de personnes autorisées, et il me semble que les associations environnementales pourront consulter les éléments du dossier avant qu'ils soient diffusés dans l'enquête publique, donc je vous le demande en tant qu'association, ça c'est la première question sur laquelle j'aurais voulu que vous insistiez. La deuxième question c'est plus sur peut-être un petit peu tout

le monde, on parle de l'environnement, dans l'environnement il y a un principe cardinal qui est ERC, c'est « éviter, réduire, compenser ». On l'applique très bien dans les discussions là, avec les organismes vivants, et c'est le sujet qui est le nôtre. Les hommes, les femmes sont des êtres vivants, et moi j'aimerais bien qu'on se pose la question « : « qu'est-ce que c'est l'application de ERC aujourd'hui ? ». Voilà, j'ai émis quelques idées. »

Sophie GUILLAIN « Alors peut-être, moi je vous propose qu'on close le débat, on va avoir un petit mot de conclusion par Monsieur Marchand ou Monsieur Bouchet. Vous avez sur vos places trouvé ce petit document, je vous propose de le remplir, même si vous l'avez déjà fait, ça nous permet de faire, de tirer un bilan de la concertation et d'avoir un regard sur la qualité des informations. »

Jean-Luc MARCHAND « Je voudrais juste remercier Monsieur le Maire de Villeparisis, et rappeler que les présentations étaient des résumés, et qu'on trouve sur le site des résumés de toutes les études qui seront, comme on l'a expliqué, complétés très prochainement. On va mettre en forme tous ces éléments dans un dossier. Et pour répondre à la question de Madame, le contradictoire il existe, il a été déclenché par les services de l'Etat notamment. »

Sophie GUILLAIN « On est encore là le temps de ranger la salle, donc s'il y a encore des remarques, des demandes... »

Dominique SIMON « Est-ce qu'on pourrait dire la date de la prochaine réunion ? »

Sophie GUILLAIN « Attendez, la prochaine réunion c'est le 17 décembre, c'est à Coubron... »

Dominique SIMON « C'est à 20 heures. Je voudrais simplement inciter les associations et les communes et les corps constitués, à penser à déposer un cahier d'acteur, qui va permettre de dire ce qu'ils pensent de ce projet. Je rappelle juste l'objectif de cette concertation, c'est « quelle est l'opportunité du projet, quelles sont les étapes, quelles sont les conditions. ». Donc essayez de concrétiser vos points de vue. »